



VILLE DE LEVALLOIS

Centre Communal  
d'Action Sociale

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

## **Aide Municipale à l'Enfance** **Aide municipale aux familles non imposables**

**Du lundi 19 septembre au vendredi 14 octobre 2022**

- Livret de famille
- Pièce d'identité des responsables du foyer
- Jugement de divorce
- Attestation de sécurité sociale
- Avis d'imposition 2022 sur les revenus de 2021
- Taxe d'habitation. Si non assujetti fournir 1 justificatif de domicile daté de plus d'un an
- Les 3 derniers mois de ressources du foyer (salaires, retraites, indemnités journalières, allocation chômage, pension d'invalidité, bourse d'étude, etc.)
- Attestation de paiement de moins de 3 mois des allocations familiales
- Les 3 dernières quittances de loyer ou dernier trimestre des charges de copropriété
- Certificat de scolarité ou carte étudiant de chaque enfant
- Relevé d'identité bancaire